

**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Déposé / Reçu le



15123015

18 AOUT 2015

au greffe du tribunal de commerce
francophone de Bruxelles
Greffe

N° d'entreprise : 0433.712.239

Dénomination

(en entier) : **KORENBEEK**

(en abrégé) :

Forme juridique : Société Anonyme

Siège : Rue du Korenbeek, 108 à 1080 Molenbeek-Saint-Jean (Bruxelles)

(adresse complète)

Objet(s) de l'acte : Renouvellement mandat commissaire

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 2 juin 2015

[...]

Résolution 7 - Renouvellement du mandat du commissaire de la Société

Le Président expose que le mandat du commissaire de la Société vient à échéance à l'issue de la présente assemblée générale ordinaire, de sorte que le conseil d'administration propose à l'assemblée de renouveler son mandat pour une nouvelle période de trois ans.

L'assemblée générale, sur proposition du conseil d'administration, décide, à l'unanimité, de renouveler le mandat de la société civile privée à responsabilité limitée « LELIEUR, VAN RYCKEGHEM & Co », ayant son siège social à 2900 Schoten, Horstebaan 95, enregistrée à la Banque Carrefour des Entreprises sous le numéro 0455.433.905 et à l'IRE sous le numéro B00220, représentée par Madame Marlène LELIEUR en qualité de représentant permanent, en qualité de commissaire de la Société, pour une nouvelle période de trois ans, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires qui statuera sur les comptes annuels à clôturer au 31 décembre 2017.

Résolution 8 – Pouvoirs à conférer en vue de l'exécution de ce qui précède

A l'unanimité, l'assemblée générale confère tous pouvoirs à chacun des administrateurs et à Monsieur Guy LINCÉ expert comptable, représentant la SPRL Guy LINCÉ, administrateur délégué de la SA Fiduciaire INTEGRITY ayant ses bureaux Voie de l'Air Pur 17-19 à 4052 Beaufays, chacun agissant seul avec faculté de substitution, en qualité de mandataire aux fins d'exécuter les résolutions qui précèdent, et notamment procéder aux éventuelles publications aux Annexes du Moniteur belge et effectuer toute modification des données de la Société auprès de la Banque Carrefour des Entreprises et des guichets d'entreprises.

[...]

Pour extrait certifié conforme à l'original,

SA FIDUCIAIRE INTEGRITY représentée par
SPRL Guy LINCÉ, administrateur délégué représentée par Guy LINCÉ
Mandataire

Déposé en même temps : procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 2 juin 2015.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 27/08/2015 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature